

MJC D'AMBÉRIEU

Centre Culturel Louise Michel

PROJET ASSOCIATIF

2025 – 2030



Adopté lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2025

Le projet associatif constitue une boussole pour la MJC pour les cinq années à venir : il lui permettra en effet d'interroger ses actions et ses façons de faire au regard de ses valeurs.

Ce projet associatif définit quatre orientations qui ont vocation à guider les décisions.

Adopté lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2025, il engage l'ensemble des personnes qui sont parties prenantes de la MJC : les adhérent·es, les bénévoles, les professionnel·les.

Les partenariats que développe la MJC, notamment avec la Ville d'Ambérieu-en-Bugey et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, sont essentiels à la réalisation du projet associatif.

La MJC garante des valeurs de l'éducation populaire

Valeurs

La MJC d'Ambérieu-en-Bugey, association d'éducation populaire, adhère à la déclaration des principes de MJC de France¹ et du réseau des MJC Rhône, Ain, Saône (R2AS²) dont elle est membre. Elle se reconnaît également dans les orientations de la «Charte des MJC vertes»³ dont elle est signataire : elle affirme ainsi la place de la transition sociale et écologique au cœur des principes de l'éducation populaire.

La MJC est ouverte à toutes et à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participant-es.

Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MJC d'Ambérieu-en-Bugey respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans les quartiers, la ville et le territoire.

Vocation

La MJC d'Ambérieu-en-Bugey a pour vocation de favoriser l'épanouissement et l'émancipation des personnes, de permettre à toutes et tous d'accéder à l'éducation et de partager les pratiques culturelles, afin que chacun participe à la construction d'une société plus juste et solidaire.

Dans toutes ses orientations, la MJC accorde une attention particulière aux jeunes qui sont directement concerné-es par chacune d'entre elles.

1 <https://mjc-de-france.fr/>

2 <https://www.r2as.org/>

3 <https://mjc-de-france.fr/la-charte-des-mjc-vertes/>

La MJC, lieu favorisant l'épanouissement et l'émancipation par les pratiques collectives.

Constats et enjeux

Dans une société où l'individualité domine, il devient difficile de faire collectif.

Les pratiques collectives de la MJC comprennent des activités régulières, des projets culturels et artistiques, la gouvernance et les partenariats.

Elles permettent aux personnes de conforter l'estime d'elles-mêmes, et sont par-là un facteur d'émancipation.

L'enjeu pour la MJC est donc de faire vivre au quotidien et dans toutes ses instances les valeurs de l'éducation populaire et de la démocratie.

Objectifs

Être un espace de débat qui permette à chaque personne de remettre en question, déconstruire certaines représentations, développer une lecture critique de la société et des discours ambiants.

Assurer une vie associative démocratique :

- en valorisant tout type d'engagement bénévole ;
- en donnant de la valeur au statut d'adhérent.e ;
- en animant des instances (assemblée générale, conseil d'administration, réunion d'équipe qui permettent à chacun.e de s'exprimer) ;

S'assurer que les façons de travailler sont cohérentes avec les valeurs de l'éducation populaire.

Proposer une offre d'activités variée et qui réponde aux demandes du public.

La MJC, espace créateur de lien, de mixité et de rencontre.

Constats et enjeux

La géographie de la Ville d'Ambérieu-en-Bugey, avec différents territoires éloignés les uns des autres, peut favoriser des clivages et mettre à mal le vivre ensemble.

Le seul fait de se croiser, de se rencontrer n'est pas suffisant en soi pour créer des liens.

Pour accueillir les personnes et les associations, la MJC mobilise un savoir-faire spécifique qui se décline dans ses façons de travailler.

Dans une société marquée par une surconsommation, par des replis ou des peurs, créer ces liens et favoriser la mixité sont des déterminants du vivre ensemble. L'enjeu pour la MJC est donc de lutter contre toutes les formes de discrimination et de favoriser une mixité sociale, culturelle, géographique aussi bien qu'intergénérationnelle.

Objectifs

Accueillir et valoriser la diversité de la population dans les actions de la MJC, et notamment lors des événements majeurs.

Proposer et rendre compréhensibles des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Proposer des espaces, des moments, des actions qui favorisent la rencontre avec et entre les habitant·es.

Aller à la rencontre des habitant·es qui ne viennent pas ou peu à la MJC.

Accompagner les habitant·es, comme ceux des Courbes de l'Albarine, à prendre part à la vie de leur quartier.

Développer les actions en partenariat avec les services municipaux, les établissements scolaires et les associations (notamment le Centre social).

La MJC, espace d'expériences sociales et culturelles.

Constats et enjeux

La MJC, qui planifie son offre d'activités et ses événements majeurs, doit en même temps être en mesure d'accueillir l'imprévu, le bouillonnement de nouvelles propositions.

Ceci suppose, de la part du personnel et des bénévoles engagé-es, une ouverture d'esprit, de la réactivité, une aptitude à guetter les opportunités, les innovations possibles et à prendre en compte les évolutions (sociétales, démographiques, économiques, urbanistiques, géographiques...) ainsi que la nécessaire transition écologique.

L'adaptabilité des personnels et des bénévoles est donc un enjeu essentiel.

Objectifs

Assurer une veille afin de capter les évolutions de la société.

Être à l'écoute des besoins, des envies d'agir des adhérent-es pour proposer des formes d'accompagnement adaptées.

Favoriser l'expression des idées et la prise d'initiatives individuelles ou collectives.

Donner les moyens aux personnes de se former, de se qualifier sur des pratiques professionnelles ou militantes de l'éducation populaire.

Accueillir et accompagner les nouvelles pratiques culturelles des jeunes.

Proposer une programmation artistique propice à la découverte.

Prendre sa part dans la transition écologique, à la fois dans les pratiques internes et dans la sensibilisation du public.

La MJC, source de rayonnement territorial.

Constats et enjeux

La MJC d'Ambérieu est la seule MJC du territoire de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain. Elle est riche d'une histoire de plus de 50 ans.

De nombreux acteurs locaux interviennent dans les 53 communes du territoire, qui accueillent une population en expansion.

Le territoire est riche de nombreuses ressources mais relativement pauvre en lieux dédiés à des pratiques culturelles ou artistiques.

La MJC sera amenée à un positionnement nouveau, en tant qu'acteur culturel central de ce territoire dynamique.

Objectifs

Décentraliser ou rendre itinérants certains événements de la MJC sur les communes du territoire, en complémentarité avec d'autres acteurs.

S'affirmer et apparaître, aux yeux des acteurs locaux (élu-es communautaires et municipaux, associations...) comme une ressource du territoire.

Mettre à disposition notre expertise, notre matériel et nos équipements (dans le cadre de la convention avec la Ville) auprès des acteurs locaux, pour soutenir la mise en œuvre de leurs actions.

Participer aux réflexions sur l'analyse des besoins des habitant.es et sur l'évolution du territoire, en s'impliquant dans les instances consultatives, qu'il s'agisse de la construction de nouveaux projets ou de politiques publiques locales, dans les domaines d'expertise de la MJC et de son réseau.

Évaluation du projet associatif

La première étape consistera, lors de la première année, à faire connaître le projet associatif à toutes les personnes qui ont vocation à être partie prenante de sa mise en œuvre.

Le conseil d'administration s'engage à consacrer chaque année une séance à l'évaluation de la mise en œuvre du projet associatif. Cette séance sera préparée par un groupe composé d'administrateur.trices, d'adhérent.es, de professionnel·les.

Il s'agira notamment d'analyser la correspondance entre les actions réalisées dans l'année et les orientations, à travers un tableau de synthèse. Sur cette base, une orientation ou un objectif seront particulièrement approfondis.

Le conseil d'administration décidera de la manière de rendre compte de cette évaluation aux adhérent·es, et de les y associer au besoin, l'évaluation ayant, en effet, pour vocation d'orienter les actions de l'année suivante.



Maison des Jeunes et de la Culture d'Ambérieu
Centre Culturel Louise Michel
Place Jules Ferry
01500 Ambérieu-en-Bugey